



# Rapport d'Activité 2015/2016/2017

## Ermitage Jean Reboul



RD 1075  
38930 Saint-Maurice-en-Trièves  
04 76 34 70 08  
contact@ermitage-jean-reboul.fr  
[www.ermitage-jean-reboul.fr](http://www.ermitage-jean-reboul.fr)

- 🕒 Séjours Vacances Adaptées Organisées
- 🕒 Gîtes de groupe
- 🕒 Accueil handicap physique

*L'Ermitage est géré par  
l'association « Les Amis de  
Vaulserre et du Trièves »*

## Sommaire

Sommaire .....	2
I. INTRODUCTION .....	4
II. L'ASSOCIATION .....	5
III. LE CENTRE DE VACANCES.....	6
1. Présentation générale.....	7
2. Références éthiques .....	8
3. Le cadre de fonctionnement.....	8
4. Le public accueilli .....	9
5. Les objectifs du séjour EN MODE « V.A.O. ».....	10
IV. LES MOYENS ET L'ORGANISATION .....	11
1. Les moyens.....	11
a. Moyens financiers.....	11
b. Ressources humaines.....	11
c. Organigramme .....	13
d. notre modèle économique .....	13
e. la formation .....	14
f. le personnel .....	14
g. Moyens matériels : locaux, équipements.....	15
2. les séjours en mode « V.A.O. » .....	15
V. LE PROJET/ LES ENJEUX 2015 – 2020 .....	17
VI. ANNEXES .....	18
1. fiche de fonctions.....	18
2. formation/informations des animateurs avant séjour .....	18

3.	consignes de sécurité.....	18
4.	dossier de candidature .....	18

## **PREAMBULE**

Les transformations du monde socio-économique ont engendré une mise en mouvement, plus ou moins intense selon les cas, les recommandations de bonne pratique apportent des postures et des réponses toutes faites. Ces mutations touchent ainsi à la place des professionnels aux cotés des personnes en situation de handicap. Quelle pourrait être la prise de risque dans une dynamique où tout est ficelé ? Peut-il y avoir un travail d'autonomie sans prise de risque ? elles s'incarnent également dans les nouvelles approches du handicap qui s'éloignent du modèle médical (faisant du handicap un attribut de la personne, conséquence directe d'une maladie, d'un traumatisme ou d'un autre problème de santé) pour davantage tenir compte de dimensions sociétales et culturelles promouvant alors une vision très ouverte du handicap sur la société et favorisant l'inclusion et l'intégration des personnes dans la société ordinaire ( D. Velche, 2006, les politiques d'emploi des PH en Europe : analyse comparative de politiques nationales)).

## **I. INTRODUCTION**

Installé au poste de directeur en Mars 2015, je vous propose, ce premier rapport d'activité. L'idée étant certes de répondre à la demande de l'organisme qui nous agréé, et de vous faire découvrir notre activité de la plus simple des manières en passant par l'écrit, ce fameux « laisser trace ».

Les vacanciers ne sont pas tous égaux devant le handicap. L'équipe d'accompagnateurs est en mesure de les aider à développer, à conserver leur autonomie pendant la durée du séjour. Un geste, un regard, un mot, une parole, un sourire...

Chacun d'entre eux demande une attention particulière, pour les soins, les actes de la vie courante, la vie quotidienne. (Se laver, se coucher, s'habiller, les repas... Les déplacements...). Il est essentiel de prendre du temps avec chacun d'entre eux pour ces moments mais aussi du temps pour d'autres moments moins formels, prendre le temps de discuter par exemple.

Dans la gestion de l'autonomie, nous impliquons également les vacanciers entre eux, par des gestes simples comme l'entraide. Cette entraide est souvent naturelle et spontanée, à nous de l'observer, de la stimuler et de la valoriser.

A nous de proposer des activités certes adaptées, toutefois originales, des activités exceptionnelles dans tous les sens du terme.

L'équipe d'animation est conviée deux jours avant l'arrivée des vacanciers pour avoir une formation sur le handicap, sur la façon d'appréhender le handicap, les manipulations, les transferts... et sur un travail de cohérence et de cohésion.

Les vacances ont toutes la même finalité : Des vacances pour tous, un sage équilibre entre des activités de loisirs et une permanence des soins.

## II. L'ASSOCIATION

L'association « LES AMIS DE VAULSERRE ET DU TRIEVES (AVT) » a été créée en 1965 par Edmond GAUTHIER et une équipe de personnes handicapées et valides, déjà engagés, depuis plusieurs années, dans la direction et l'animation de séjours de vacances pour handicapés adultes organisés par l'Association des Paralysés de France (APF).

Conformément aux buts inscrits dans ses statuts, l'Association a développé son action "au service des plus grands handicapés physiques".

- Dès 1965, acquisition des bâtiments d'une ancienne colonie de vacances à St Maurice en Trièves (devenue l'Ermitage Jean Reboul). Ces bâtiments seront, de façon progressive et continue, aménagés et agrandis pour en améliorer le confort et l'adaptabilité au handicap et respecter l'évolution des normes de sécurité et d'hygiène sanitaire.
- Accueil et animation, tous les étés, des séjours de vacances APF.
- En 1982, mise en place d'une direction permanente de l'Ermitage permettant l'accueil de groupes ou associations de personnes handicapées en dehors de la période d'été.
- A partir de 1988, organisation complète de séjours de vacances par l'Association elle-même.

Parallèlement, l'Association a ouvert en 1992, à St Maurice en Trièves, une structure d'accueil temporaire pour la réinsertion des traumatisés crâniens, dénommé « *Villa Claude Cayeux* ». Agréé par le département et conventionnée avec le Conseil Départemental de l'Isère. Un mandat de gestion a été confié à l'association ALHPI en 2014, et depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016 la villa Claude Cayeux à rejoint l'association ALHPI.

L'Association Les « Amis de Vaulserre et du Trièves » est reconnue d'utilité sociale depuis 1991.

- La Villa Claude Cayeux au regard de son agrément est financée par le Conseil Départemental.
- L'Ermitage Jean Reboul assure son financement par les recettes des séjours et Vacances Adaptées Organisées et des dons et legs de ses adhérents et sympathisants (environ 500 en 2014). Les travaux d'aménagement, de mise en conformité et d'accessibilité et d'adaptation au handicap ont été partiellement financés par des subventions de divers organismes (Conseil Régional, Jeunesse et Sports, Fonds Européens, FNADT ...)

A ce jour les Amis de Vaulserre et du Trièves est reconnue comme association d'assistance et de bienfaisance

### III. LE CENTRE DE VACANCES

Situé à 870 mètres d'altitude, dans le Trièves, au sud de l'Isère, aux portes de la Provence, entre Obiou et Mont-Aiguille, le centre dispose de 2800 M2 de locaux répartis sur deux bâtiments distincts, autonomes, et **adaptés**.

Le centre Ermitage Jean Reboul est un lieu de séjours et de vacances. Ouvert à tous toute l'année, sous la responsabilité d'une Direction, une équipe "technique" de 5 à 7 personnes est au service des vacanciers pour assurer les services quotidiens : accueil, cuisine, lingerie, entretien des locaux... et une équipe d'animation composée d'un responsable de séjour, d'un adjoint d'un IDE, de 2 veilleurs et autant d'animateur que de vacanciers

Le centre peut accueillir jusqu'à 36 personnes en situation de handicap physique et autant d'accompagnateurs, dans le cadre de :

- Son agrément Vacances Adaptées Organisés
- Séjours inscrits au catalogue des vacances d'associations nationales (APAJH, Evad tour, Nature pour tous, Handi'Chiens, APF évacion, ALPAS, ADAPEI...).
- Séjours initiés par des associations de personnes handicapées, des établissements médico-sociaux en "transfert", (IEM,IME, MAS, FAM....), des associations familiales d'enfants handicapés,...

L'Ermitage Jean Reboul est intégré dans le tissu social local :

- Les praticiens locaux (médecins, infirmiers, kinésithérapeutes...) connaissent le public accueilli et interviennent sur demande,

- Les prestataires touristiques, organisateurs de festivités... sont attentifs aux besoins spécifiques des personnes en situation de handicap.

L'Ermitage Jean Reboul est adapté et accessible aux PMR.

## ***1. PRESENTATION GENERALE***

Dans l'accueil bienveillant que propose le centre, chaque animateur, professionnel intervenant pour, ou auprès de la personne est sensible à la rencontre des personnes accueillies afin de connaître et comprendre leurs singularités et d'adapter un accompagnement qui se veut à la fois repérant, contenant et tolérant.

Aider à trouver un juste équilibre entre la réalité de la personne, qui parfois lui est bien propre, et la réalité sociale, normée. L'aider à trouver son équilibre singulier lui permettant de retrouver ou de trouver un confort de vie pendant le séjour.

Ainsi, le centre se conçoit d'une certaine manière comme un lieu, sans performance, sans obligation de résultats ni pression, ou la notion **de plaisir**, de **découverte**, de **rencontre**, de **joie**, va permettre de renforcer le sentiment d'appartenance et prendre une place dans la dynamique collective.

Notre équipe d'animation doit permettre aux vacanciers de s'approprier progressivement son temps de vacances :

- En mettant en place des moments de temps libre au cours desquels la personne agira à son rythme, selon ses envies et s'organisera elle-même ou avec ses collègues. Les activités de pleine nature donnent à ce séjour un rythme actif. Il est nécessaire de proposer des coupures au cours desquelles la personne pourra agir à sa guise....
- En veillant à l'équilibre des journées, au dosage des activités et à la mise en place du repos. Subissant des rythmes journaliers souvent difficiles toute l'année, le vacancier a besoin de (re)trouver un rythme plus tranquille ménageant le repos et la récupération.

L'équipe d'animation et la Direction sont des acteurs destinés à favoriser la compréhension de ces valeurs.

## **2. REFERENCES ETHIQUES**

Notre pratique au quotidien est sous-tendue par **une éthique, des valeurs** qui nous rassemblent et fondent notre positionnement auprès des vacanciers.

Qu'on le nomme, sujet, personne en situation de handicap, vacancier, notre éthique renvoie à notre engagement quotidien et primordial auprès de celui ou celle qui est accueilli.

Le **handicap** concerne l'ensemble du corps social. Nous considérons l'impact que peut avoir le handicap de la personne dans ses interactions avec le monde autour de lui et, en retour, la façon dont il est reçu et vécu par la société. Nous soutenons la personne dans l'expression de ses **droits civiques** et de **sa liberté de choix de vie**. Notre engagement est citoyen et solidaire.

A cette dimension sociétale, s'articule une dimension individuelle : nous ne savons rien *à priori* du rapport qu'une personne entretient avec ce qui est nommé handicap.

**L'accueil** est pensé comme une démarche de soutien, de détente, de ressource, de bouffée d'oxygène auprès du vacancier, dans l'espoir qu'il vive des choses singulières avec plaisir et joie.

Chaque personne a des capacités, l'équipe d'encadrement amène à les exprimer, à les mettre en œuvre, à les développer.

Le centre est pensé comme un lieu sécurisant, contenant et **accessible**, où le vacancier peut s'expérimenter dans un autre cadre, sans être seul. A ce titre, le centre peut incarner la notion de plaisir, de repos, de ressource, de bien être, etc.

Nous soutenons l'expression et la trajectoire de chacun dans sa **singularité**. Nous l'accueillons là où il en est et avec ce qu'*il est*, pour lui permettre d'aller dans ce vers quoi *il tend* et que nous ne connaissons pas *à priori*.

Nous pensons le centre comme un lieu pour tous, mais aussi un lieu pour chacun, où les dimensions collectives et singulières doivent trouver à s'articuler. Chacun est invité à prendre sa place, tout en laissant une place à l'autre.

La vie en collectivité se nourrit des **différences** qui s'y expriment et s'y côtoient.

Dans l'espace du centre, ceci doit se faire en respect du principe fondamental de **laïcité** ; chacun s'interdit d'imposer ses propres convictions philosophiques, politiques, morales ou religieuses.

## **3. LE CADRE DE FONCTIONNEMENT**

Des évolutions fondamentales, au plan National, Régional, Départemental exigent d'avoir une vision prospective (agrément pour 5 ans) des orientations du centre, de son

positionnement dans le dispositif, de ses stratégies de développement, pour mieux répondre aux besoins des personnes en situation de handicap accueillies au sein du centre (**besoins internes**) ou susceptibles d'y être accueillies (**besoins externes**).

Ces évolutions institutionnelles s'inscrivent dans un environnement législatif et réglementaire lui aussi en mouvement :

- La loi du **11 février 2005 d'égalité des droits et des chances en faveur des personnes handicapées** , loi qui propose d'abord, dans son article 2, pour la première fois dans l'histoire de la législation française, une définition du handicap, qui mérite d'être citée ici : « *Constitue un handicap, au sens de la présente loi, toute limitation d'activité ou restriction de participation à la vie en société subie dans son environnement par une personne en raison d'une altération substantielle, durable ou définitive d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou **psychiques**, d'un polyhandicap ou d'un trouble de santé invalidant.* »,
- Le CASF<sup>1</sup> : art. L 114
- Le code du tourisme art. L 211-1, L211-2, L412-2, L412-8 à L 412-17
- INSTRUCTION N° DGCS/SD3B/2015/233 du 10 juillet 2015 relative à l'organisation des séjours de vacances pour personnes handicapées majeures

Cet environnement législatif modifie le « paysage du tourisme adapté » en rénovant les fonctionnements et organisations institutionnelles et en renforçant les Droits des personnes en situation de handicap.

#### **Qu'est-ce qu'un établissement et un service ?**

L'article L.312-1-I du CASF ne définit pas à proprement parler ce qu'est un établissement ou un service : il dresse une liste des types d'établissements et services entrant dans le champ de la loi. Du point de vue **du projet**, il n'existe pas de différence juridique entre les services et les établissements.

**Le Projet d'Etablissement, en quelque sorte un projet mis au service de...** Serait donc un outil qui garantit les droits des usagers en ce sens qu'il définit des objectifs en matière de qualité des prestations et qu'il rend lisibles les modes d'organisation et de fonctionnement de la structure.

## **4. LE PUBLIC ACCUEILLI**

---

<sup>1</sup> CASF : Code de l'Action Sociale et Familiale

Les personnes accueillies à l'Ermitage Jean Reboul ont pour caractéristiques communes de présenter une situation de handicap, principalement physique, parfois intellectuel, cognitif et psychique. Leurs provenances couvrent le territoire national.

Chacun a son histoire, son parcours de vie, certains sont autonomes, d'autres ont besoin d'une assistance partielle ou complète. Pour chaque personne un dossier apporte des informations propres à leur singularité et sur les précautions à prendre concernant l'alimentation, l'hygiène corporelle et les traitements médicaux entre autres.

## **5. LES OBJECTIFS DU SEJOUR EN MODE « V.A.O. »**

L'objectif du séjour est de :

- Permettre à des personnes en situation de handicap de vivre une expérience de Vacances Adaptées Organisées dans un environnement accessible, profitant d'un cadre dit rural au sud du territoire du Trièves, entre le Vercors - l'Oisans - le Dévoluy.
- Faire passer de bonnes vacances aux personnes que nous accueillons à l'Ermitage, en favorisant leurs souhaits et en **assurant la sécurité physique et affective de chacun.**
- Proposer des activités extérieures originales, des activités et animations exceptionnelles.

Notre devoir tout au long du séjour est de :

- Respecter le rythme propre à chacun :

Adapter les « levers et couchers » en fonction de leur autonomie (médicament à heures fixes)

Tenir compte de leurs avis, de leurs remarques,

S'informer du degré de handicap de chacun,

Observer les comportements.

Avoir une communication adaptée à chacun

- Respecter leur désir de séjour :

Proposer des activités adaptées à chacun,

Entendre leurs souhaits de sorties et/ou d'animations.

- Assurer la sécurité physique et affective :

Etre attentif sur les gestes à accomplir à chaque instant du séjour : hygiène, repas, déplacements, activités)

Respecter **les régimes alimentaires et les précautions à prendre lors des temps d'hygiène,**

## **IV. LES MOYENS ET L'ORGANISATION**

### **1. LES MOYENS**

#### **A. MOYENS FINANCIERS**

L'Etablissement s'auto finance par le produit de son activité ainsi que par les cotisations des adhérents, dons et legs. Il est à noter que cette situation se fragilise tans du coté associatif, avec une légère baisse de participation des sympathisants, ainsi que du côté de la clientèle ressources insuffisante, organisation, logistique complexe à mettre en œuvre, du côté des établissements médico sociaux, une législation et des procédures anesthésiantes.

#### **B. RESSOURCES HUMAINES**

Une équipe de 4 permanents –Direction, Administration, Intendance, Maintenance- renforcé par un pole de cuisine lors de séjours ainsi qu'une équipe d'animation. L'équipe peut atteindre en pleine charge une trentaine de professionnels.

##### **Direction**

Mise en œuvre des décisions associatives, relations avec les clients, développement de l'offre de services. Garant du projet, de l'accueil des vacanciers et du respect de ses droits et libertés, des moyens délivrés.

Rôle d'animation, étayage de l'équipe et de régulation. Professionnel ressource auprès des vacanciers comme des personnels. Gestion des plannings. Gestion des Ressources Humaines. Lien avec les partenaires.

Assure les astreintes. Elaboration et suivi des budgets.

##### **Service logistique**

##### Intendance

Entretien journalier des parties communes. Gestion du linge plat. Entretien du linge des vacanciers et de l'équipe d'animation. Réception de l'ensemble des marchandises

(alimentaire, produits d'entretien...). Achats à l'extérieur au besoin. Remise en état et nettoyage des chambres et studios, désinfection des blocs sanitaires après le départ des vacanciers.

### Maintenance

Entretien des véhicules. Référent technique de l'institution en lien avec l'ensemble des prestataires (contrôles et maintenance). Test de sécurité, tableaux électrique, alarme incendie.

### Cuisine

Réaliser des menus pour les groupes accueillis :

- Respecter les modes de préparation suivant les demandes des vacanciers (mixé, mixé lisse haché,)
- Prendre en compte les régimes alimentaires spécifiques des vacanciers (sans gluten, hyper-protéiné, sans lactose,)

Veiller au fonctionnement et entretien de la cuisine en respectant les méthodes H.A.C.C.P.

Surveiller, contrôler et/ou assurer la préparation des repas et la maintenance des équipements

Coordonner ou assurer la distribution des plats (service à table, livraison au Pavillon)

### **Service administratif,**

Secrétaire/comptable

Assure l'**accueil** physique, téléphonique et épistolaire.

Gestion et ventilation des flux de courriers et de mails.

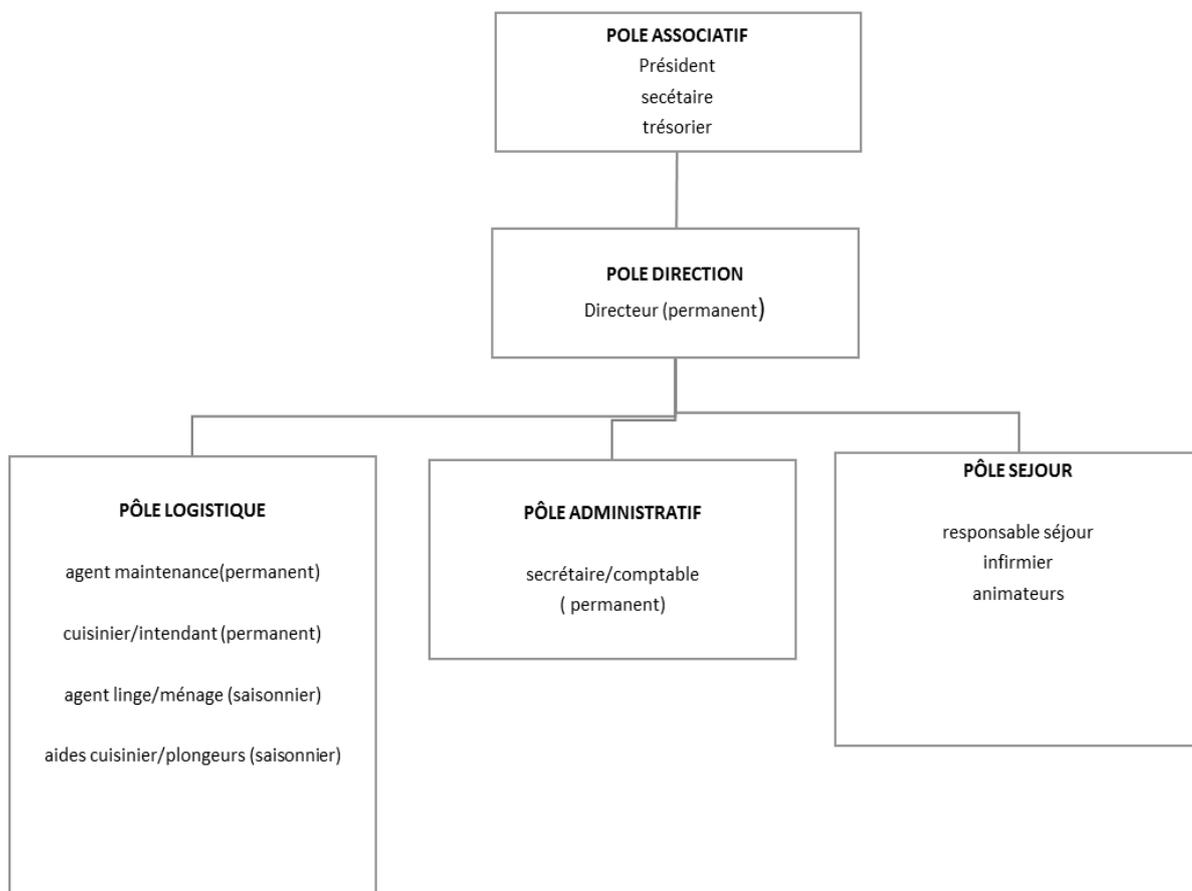
Partie administrative : **dossiers vacanciers** /réservation/encaissement

Comptabilité : paies, gestion et reporting budgétaire et RH (**dossiers du personnel**, courriers internes), préparation comptes administratifs.

### **Service animation**

Responsable du bon déroulement de la vie quotidienne, de la réalisation du projet auprès des vacanciers. Ils sont également **responsables** de la mise en place des animations, soit en la prenant en charge soit tout simplement en s'investissant. Ils s'assurent de remplir le cahier de vie chaque jour avec les vacanciers. Des missions particulières seront demandées aux accompagnateurs suivant un planning, notamment veille de nuit, service à table... Animations, Activités, Vie Quotidienne, Handicaps, Projet de Séjour, Règles de vie,

## C. ORGANIGRAMME



## D. NOTRE MODELE ECONOMIQUE

L'évolution de l'environnement de l'animation et de l'accompagnement basé sur le modèle du bénévolat voit ses limites et pour le maintien de nos séjours, le salariat occupe une place de plus en plus prépondérante, ce qui de fait introduit une charge supplémentaire.

Le temps ou l'équipe d'animation qui encadre les séjours dit AVT est révolu, ce qui se faisait à l'époque de la création de l'association à évolué du modèle du bénévolat vers le modèle du salariat. Le salariat à débuté fin 2013 début 2014. Le choix à été fait de salarier les animateurs pour maintenir l'activité du centre, car nombres de vacanciers nous sollicitent régulièrement. Aussi nous avons dû appliquer une hausse du cout des séjours, qui encore aujourd'hui n'est pas suffisante pour équilibrer les frais inhérents au séjour.

Nous avons modifié le processus de réservation des séjours dit AVT, ainsi nous envoyons dorénavant un devis nominatif a chaque personne qui nous le demande, et le séjour de la personne sera réservé à partir du moment où nous recevons l'acompte demandé ainsi que le devis signé avec bon pour accord. Une assurance annulation est proposée à chaque vacancier.

Ce process à l'avantage :

- D'avoir une approche équitable du traitement de la réservation et d'offrir une place a celui ou celle qui aura anticipé sa démarche de planification de vacances
- D'assainir notre trésorerie
- De mettre en place des conditions de vente

Ce process à l'inconvénient :

- Premier arrivé, premier servi
- Devoir faire face aux frustrations, un client mécontent peut être un client perdu

### ***E. LA FORMATION***

- Formation administrative, utilisation logiciel compta EBP
- Deux salariés permanents formés Sauveteurs secouriste du travail
- Formation aux risques incendies, manipulation extincteurs, utilisation SSI
- SST pour les permanents
- VAE Bac Pro Cuisine

Avec l'aide d'un intervenant extérieur, nous avons entrepris un travail, commandé par l'association, sur le « faire équipe » et sur la communication et ses différents canaux. Travail intense, fédérateur, qui a permis à chacun de s'exprimer, de trouver une voie vers un mieux-être au travail.

### ***F. LE PERSONNEL***

Nous avons réorganisé la répartition des tâches avec l'emploi d'une cuisinière en CAE en mai 2015 et qui s'est traduit par une Cédésation en 2017. Le poste de cuisine est un poste complexe à la fois de la restauration collective, à la fois des régimes alimentaires et de la spécificité alimentaire de chacun (végétariens, végétaliens, sans porc...). La gestion

de l'économat, des produits d'hygiène et d'entretien est assurée par ce même professionnel.

### **G. MOYENS MATERIELS : LOCAUX, EQUIPEMENTS**

2800m<sup>2</sup> de locaux sur deux bâtiments distincts et autonome

1 voitures de service, deux minibus adaptés, 1 voiturette électrique, 1 quad.

Entretien général des locaux assuré par un professionnel. Maintenance des équipements, travaux du quotidien. Cahier de liaison d'entretien. Les réparations effectuées sont consignées sur un cahier.

Nous avons investi dans une tondeuse débroussailleuse, un lave-vaisselle professionnel a capot, une chaudière au gaz

Accompagner, Investir, Respecter, Responsabiliser. Tous ces mots sont très importants mais a cette liste s'ajoute : Vie en collectivité, convivialité, sourires, passion, humour et vacances.

## **2. LES SEJOURS EN MODE « V.A.O. »**

	<b>2015</b>	<b>2016</b>	<b>2017</b>
Nombre de journées	1308	1121	1023
Nombre de vacanciers	143	124	114
Dont Hommes	91	83	82
Dont Femmes	52	41	32
Age moyen hommes	51	51	53
Age moyen femmes	51	49	52
Inscriptions via foyers/ Établissements	120	105	99
Inscriptions Individuelles	23	19	15
Chiffre d'affaire	234 000 €	225 560 €	218 970 €

Provenances géographiques	2015	2016	2017
<b>Ain</b>	<b>3</b>	<b>5</b>	<b>4</b>
Hautes-Alpes	24	20	19
Bouches du Rhône	6	4	6
Charente Maritime			1
Cher	1		
<b>Drôme</b>	<b>8</b>	<b>7</b>	<b>7</b>
Hérault	1	1	
Ille-et-Vilaine	4	3	5
<b>Isère</b>	<b>32</b>	<b>33</b>	<b>34</b>
<b>Loire</b>	<b>4</b>	<b>5</b>	<b>6</b>
Lozère	1		
Marne	6	3	1
Meurthe-et-Moselle	1	2	1
Meuse		4	
Nord	4	4	4
Oise	7	5	
Pas-de-Calais	5	5	
<b>Rhône</b>	<b>6</b>	<b>3</b>	<b>6</b>
<b>Savoie</b>			<b>1</b>
<b>Haute-Savoie</b>	<b>16</b>	<b>13</b>	<b>7</b>
Seine-et-Marne	5	2	4
Var	4	2	4
Vaucluse	1	1	1
Essonne	1		1
Val-d'Oise	3	2	2
	143	124	114

A la lecture du tableau les vacanciers provenant de la région AuRA sont au nombre de

- 69 en 2015 soit 48% du nombre de vacanciers
- 66 en 2016, soit 53% du nombre de vacanciers
- 65 en 2017, soit 57% du nombre de vacanciers

## **V. LE PROJET/ LES ENJEUX 2015 – 2020**

### **Mise en place d'un protocole de signalement :**

Mise en place d'un recueil des évènements indésirables.

Analyse des situations à risque de violence institutionnelle.

S'approprier les recommandations sur la maltraitance et la recommandation cadre sur la bientraitance

### **La prévention des risques professionnels**

- Document unique d'évaluation des risques professionnel : en travail au niveau associatif
- Inclus les risques psychosociaux

Entretiens annuels : faire le bilan de l'année sur le poste, de l'évolution de carrière, axes de progrès, objectifs individuels, définir des pistes de formation.

### **Le soutien aux professionnels**

Réunions équipe permanent : information et échanges

Formation évoquée ci-dessus

Mise à disposition de documentation, veille documentaire

### **Renforcer /développer le travail en réseau et en partenariat**

Réseau associatif : autres associations du même secteur d'activité

Partenaires institutionnels : Conseil Départemental, CIAS, CCAS, DDCS, DJRCS...

Santé : pharmacie, secteur libéral (généralistes, spécialistes, infirmiers...

Loisirs : Handi CAF, des rêves et des sentes, les marcheurs du Trièves...

## **Renforcer l'activité**

Développer l'accueil, notamment hors périodes dite de vacances éducation nationale

Clientèle cible

## **VI. ANNEXES**

### ***1. FICHE DE FONCTIONS***

### ***2. FORMATION/INFORMATIONS DES ANIMATEURS AVANT SEJOUR***

### ***3. CONSIGNES DE SECURITE***

### ***4. DOSSIER DE CANDIDATURE***

RD 1075  
38930 Saint-Maurice-en-Trièves  
04 76 34 70 08  
contact@ermitage-jean-reboul.fr

[www.ermitage-jean-reboul.fr](http://www.ermitage-jean-reboul.fr)

⌚ Séjours Vacances Adaptées Organisées  
⌚ Gîtes de groupe  
⌚ Accueil handicap physique

*L'Ermitage est géré par  
l'association « Les Amis de  
Vaulserre et du Trièves »*